

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : Graisse Fomblin AR555
Synonymes : Aucun
Numéros de référence : H113-50-013, 000-007-696

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
Huile de base : Fomblin Y (polyéther perfluoré)	Non disponible	6991-67-9	Sans objet	Sans objet
Epaississant : Algoflon (polytétrafluoroéthylène)	Non disponible	9002-84-0	Sans objet	Sans objet
Dope antirouille : Fomblin DA 305	Non disponible	178411-64-8	Sans objet	Sans objet

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Si elle est correctement manipulée en conformité avec de bonnes pratiques de travail et d'hygiène, cette matière n'est pas dangereuse pour la santé ni pour l'environnement. Des effets nocifs sont à prévoir uniquement en cas de production de vapeurs toxiques et irritantes par décomposition thermique.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Un contact prolongé ou répété avec les yeux risque de provoquer des rougeurs.

Effets sur la peau : Un contact prolongé ou répété avec la peau risque de provoquer des rougeurs ou des dermatites.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

Effets de l'ingestion/Effets oraux : L'ingestion du produit peut provoquer des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements.

Effets de l'inhalation : La faible volatilité rend les risques d'inhalation peu probable. Les vapeurs de décomposition thermique des polymères fluorés risquent de provoquer de la fièvre due aux émanations de polymères dont les symptômes s'apparentent à ceux de la grippe chez l'être humain, notamment lorsqu'on fume du tabac contaminé.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : risque d'aggraver les maladies des yeux ou de la peau préexistantes.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	1	Santé	1	
Inflammabilité	0	Inflammabilité	0	
Instabilité	0	Réactivité	0	
				0 = Pas de danger
				1 = Léger danger
				2 = Danger moyen
				3 = Danger sérieux
				4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau sans attendre pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Peau : Laver au savon et à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Ingestion/Voie orale : Faire boire plusieurs verres d'eau. Ne pas provoquer de vomissements. Si la douleur persiste, consulter un médecin.

Inhalation : Amener la victime à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs issues des produits de décomposition. En cas de difficulté respiratoire, une personne compétente doit administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle, selon le cas. Consulter immédiatement un médecin.

Autres informations : Aucune.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : Eau, mousse, poudre, produits chimiques spéciaux ou dioxyde de carbone.

Danger d'incendie et d'explosion : Risque possible dû aux effets irritants et toxiques des produits de combustion thermique. Ces produits incluent le fluorure d'hydrogène et le fluorure de carbonyle. La projection directe d'eau peut entraîner une formation importante d'écume.

Équipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu : Les préposés à la lutte contre le feu doivent porter un appareil respiratoire autonome répondant aux normes appropriées et opérant en mode de pression positive. Se protéger la peau contre les vapeurs de fluorure d'hydrogène.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

En cas de déversement :

- Empêcher tout contact du produit déversé avec des surfaces chaudes et des flammes.
- Porter des vêtements de protection individuelle (voir la Section 8, Contrôles de l'exposition/protection individuelle).
- Récupérer le produit déversé après l'avoir recouvert de terre, de sable ou de sciure et stocker la matière récupérée dans un conteneur approprié. Laver la zone touchée pour éviter qu'elle ne soit glissante.
- Eviter les rejets dans les réseaux d'égouts, les eaux superficielles ou souterraines et dans le sol.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Porter des vêtements de protection au besoin. Ne pas boire ni manger pendant la manipulation. Ne pas fumer dans les zones de travail. Eviter de chauffer au-delà de la température de décomposition : 290 °C / 554 °F. Prendre les précautions nécessaires pour éviter la formation de charges électrostatiques pendant la manipulation.

Stockage : Tenir éloigné des sources de chaleur, des matières inflammables, combustibles ou explosives et des matières incompatibles (voir la Section 10). Stocker dans des conteneurs en plastique, en verre ou en métal revêtu.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
Acide fluorhydrique (HF)*.	3 ppm (C)	3 ppm - TWA 8 h	3 ppm - STEL
Fluorure de carbonyle (COF ₂) *	2 ppm - TWA 8 h 5 ppm (STEL)	Non disponible	Non disponible

* Remarque : seules sont disponibles les valeurs limites d'exposition (ACGIH 1998/99 - TLV), les valeurs limites d'exposition admissible (OSHA PEL) et les valeurs limites d'exposition professionnelle (UK OEL) des produits dérivés de la décomposition thermique.

Protection individuelle :

Mesures techniques : Les zones de travail doivent être équipées de systèmes de ventilation adéquats. Prévoir des lave-yeux et des douches d'urgence.

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire autonome en cas de décomposition thermique ou de feu. Voir aussi la Section 5.

Protection des mains/de la peau : Porter des gants en caoutchouc et une tenue de travail ou un tablier en caoutchouc

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

Mesures d'hygiène : Observer de bonnes règles d'hygiène. Ne pas manger ni fumer pendant la manipulation. Se laver les mains avant de manger.

Autre protection/Protection générale : Aucune.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Graisse blanche, inodore	Point d'ébullition	Sans objet	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	Pas de données disponibles	Point de congélation	Pas de données disponibles	°C / °F
Hydrosolubilité	Insoluble	Auto-inflammabilité	Non inflammable	°C / °F
Teneur volatile en volume	Pas de données disponibles	Point d'éclair	Non explosif	°C / °F
Densité relative	1,9			
Pression de vapeur (mbar)	$< 1,3 \times 10^{-5}$ à 20 °C	Pression de vapeur (Torr)	$< 1 \times 10^{-6}$ à 68 °F	

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Matières/Conditions à éviter : Eviter d'exposer le produit à des flammes libres ou à des températures dépassant 290 °C / 554 °F. Eviter le contact avec des composés basiques non aqueux forts et des acides de Lewis ($AlCl_3$, SbF_5 , CoF_3) au-dessus de 100 °C / 212 °F. Eviter le contact avec des poudres fines de magnésium, d'aluminium ou d'alliages de ces métaux au-dessus de 200 °C / 392 °F.

Produits de décomposition dangereux : Le produit risque de se décomposer à des températures supérieures à 290 °C / 554 °F avec émissions de fluorure d'hydrogène (HF) et de fluorure de carbonyle (COF_2), qui sont des gaz toxiques et corrosifs.

Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

Valeur LD50 : Fomblin Y - Voie orale : > 2000 mg/kg (rat) Voie cutanée : > 2000 mg/kg (rat)
Fomblin DA305 - Voie orale : > 5000 mg/kg (rat)

Valeur LC50 : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité :

Le produit n'a aucun effet connu en ce qui concerne la cancérogénicité, la mutagénicité et la reprotoxicité.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

12. Informations écologiques

Il n'y a pas de données disponibles sur les effets environnementaux (mobilité, persistance/dégradabilité, bioaccumulation) ni sur l'écostabilité du produit.

Ecotoxicité : LC50 (truite arc-en-ciel), EC50 (puce d'eau) et EC50 (bactéries) > hydrosolubilité maximum du produit.

13. Considérations relatives à l'élimination

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer le produit et les conteneurs usagés conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables.

Les déchets peuvent être incinérés dans une déchetterie agréée équipée pour l'incinération des composés de fluor. Les conteneurs de déchets peuvent être soit réutilisés, après nettoyage rigoureux, soit mis en décharge.

14. Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Classe de danger	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Numéro d'identification	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Etiquette de transport	Sans objet	Sans objet	Sans objet

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer : Non
Phrase de risque : Sans objet
Phrase de sécurité : Sans objet
Symboles : Aucun

Informations réglementaires aux Etats-Unis

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER INFORMATION (information du fournisseur) :

Les huiles de base et les épaississants ne sont pas des produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : les huiles de base et les épaississants ne sont pas des produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers, de malformations à la naissance ou avoir une autre toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire de l'OSHA : ce produit n'est pas classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : GRAISSE - FOMBLIN® AR555

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : D2B

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Solvay Solexis 'FOMBLIN® GREASE AR555' Safety Data Sheet. Réf. : fom0232e. Mise à jour : 23/6/2006.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EC** - Equivalent Concentration ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **OEL** - Occupational Exposure Limit ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible Exposure Limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **SCBA** - Self-Contained Breathing Apparatus ; **STEL** - Short Term Exposure Limit ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **TWA** - Time-Weighted Average ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.